Réaction d'Autisme Ontario au rapport du vérificateur général de l'Ontario sur l'éducation spécialisée

[Toronto, Ont.] – Autisme Ontario partage une bonne partie des préoccupations soulevées dans le *rapport sur les besoins en éducation de l'enfance en difficulté* publié par le vérificateur général de l'Ontario. Le rapport confirme ce que nos familles savent depuis des années : le financement et les politiques provinciales en matière d'éducation spécialisée ne répondent actuellement pas aux besoins des élèves, du personnel éducatif et des conseils scolaires, ce qui a pour conséquence d'abaisser les taux de réussite scolaire et d'accroître le nombre d'élèves exclus de l'école.

Les conclusions du rapport font écho à la crise à laquelle sont actuellement confrontés les élèves, les familles, les éducateurs·trices et le personnel, après que le conseil scolaire du district de Toronto eut annoncé son projet de réduire le nombre de classes de maternelle spécialisées pour les élèves qui ont des besoins complexes. Au moment où nous nous attendons à ce que d'autres conseils scolaires déjà sous-financés sabrent dans les classes d'éducation spécialisée, dans les postes d'aides-enseignant·e·s et les autres ressources essentielles en éducation spécialisée sans consultation approfondie des personnes qui seront directement touchées, les conséquences sont désastreuses et alarmantes.

L'éducation est un droit de la personne fondamental. Certains élèves ont besoin de programmes et de services d'éducation spécialisée pour avoir un accès véritable à l'éducation dans un système semé d'embûches. L'éducation spécialisée n'est ni un privilège ni une solution d'après coup. Lorsque les conseils scolaires sont contraints d'« équilibrer leurs budgets » ou de réaffecter à l'éducation spécialisée des fonds tirés d'autres programmes et ressources — ou d'accepter qu'un grand nombre d'élèves soient laissés pour compte —, il en résulte une instabilité dans tout le système scolaire, au lieu d'une approche durable et équitable.

Autisme Ontario continue de prôner une approche éducative fondée sur les droits de la personne, ce qui nécessite un changement systémique. Parallèlement, l'accès constant à des mesures d'adaptation pour les élèves autistes et les élèves en situation de handicap ne devrait pas dépendre du revenu ou du code postal d'une famille. La province doit consacrer à l'éducation spécialisée un financement stable et équitable dans l'ensemble du système de l'éducation de l'Ontario. Il est tout aussi important que ce financement repose sur une collaboration et un engagement actifs avec les élèves, les familles, le personnel éducatif et les organismes de défense des droits, et sur des politiques solides enracinées dans la recherche afin de garantir la transparence et une reddition de comptes.

Autisme Ontario s'engage à faire en sorte que les voix et l'expertise des élèves autistes et de leurs familles soient au cœur de toutes les décisions qui peuvent toucher leur réussite scolaire, leur bien-être et, à terme, leur parcours de vie.

Pour un complément d'information, communiquer par courriel à l'équipe médias d'Autisme Ontario à **media@autismontario.com**.